Où l'on revient au fondamental :

le bien commun

Lettre d'information de l'Auberge de l'Isère – juin 2017

Résumé des derniers mois

Avec les élections et la chaleur, la fatigue de fin d'année scolaire et les yeux et oreilles à garder toujours bien ouverts dans Romans, nous avons continué à diffuser les informations concernant le projet de l'auberge de l'Isère par les réseaux sociaux, mais pas assez par mail, courrier, téléphone, porte-à-porte, discussions autour d'un verre.
Voilà donc nos grandes étapes 2017, pour ce premier semestre, avant d'entamer la deuxième partie de 2017 (avec, c'est très clair, toujours la même détermination à faire entendre notre avis sur ce que nous souhaitons, ce dont nous avons besoin, ce dont nous rêvons pour notre ville).

* depuis le printemps 2015, travail de construction d'un projet collaboratif et cohérent pour l'ex-Maison de la Nature et de l'Environnement.
* janvier 2017, projet de l'Auberge de l'Isère déposé en mairie, puis « grand oral ».
* février, la mairie demande des pièces complémentaires, concernant notamment les accords de prêts.
* mars : étudie du dossier et celui de notre concurrent par la mairie. Les techniciens rendent leurs conclusions aux élus le 13 mars.
* avril : la mairie annonce son choix du projet concurrent (« La Belle Maison »), découvert par le grand public lors d'une conférence de presse
Dans la foulée, le collectif de l'Ô 'berge de l'Isère écrit un journal qui, en 6 pages, revient sur cette décision et sur tous les points « intrigants » qui l'entourent, ainsi que sur les conséquences de la décision de la mairie pour les habitant-es, les touristes, les promeneurs-euses : les berges de l'Isère ne seront plus accessibles à tou-tes.
* mai : réunion publique pour imaginer ensemble la suite (voir paragraphe suivant), articles de presse, rencontre avec un avocat spécialisé en droit public et droit immobilier
Lancement d'une pétition pour laisser le bien commun accessible à tou-tes ;
* samedi 24 juin : fête du bien commun, programme sur facebook... et aide bienvenue en amont (affiches, cuisine le jour même)

Et la suite ?

* Un courrier de demande de pièces complémentaires concernant la prise de décision de la mairie lui a été envoyé.
* Un groupe œuvre pour rétablir la vérité auprès des citoyen-nes : expliquer que non, la MNE n'est pas encore vendue ! Par une forte mobilisation, il est encore temps de sauvegarder le bien commun que constituent les berges de l'Isère et le parc de l'ex-MNE (pétition papier à faire signer pour étayer les démarches juridiques en cours : voir sur www.aubergedelisere.com).
* Un autre groupe rebondit sur la proposition de la mairie (qui trouvait notre projet d'Auberge toutefois fort intéressant) et voit comment transférer notre concept... ailleurs. (Là :

* Une fête de soutien (moral et financier) à notre défense du bien commun est organisée samedi 24 juin à la maison de quartier Coluche
Dès 18h : ateliers pour faire connaissance (les commerçants, les restaurateurs, les élus, ont été invités... et vous aussi !), s'informer, partager ses idées, s'amuser, réfléchir, fabriquer...

Et aussi, buvette et restauration (tartes flambées, crêpes) et musique pour prolonger la soirée, les discussions et passer un bon moment ensemble !

Venez donner un coup de pouce aux actions futures du collectif de l'Ô'berge de l'Isère !

La charte de l'Auberge de l'Isère : nos règles de bonne conduite

L'écriture de la charte des valeurs de l'Auberge a été finalisée le 10 avril 2017 : elle pose le partage d'un socle commun pour « **Faire vivre l'Auberge de l'Isère, un lieu d'accueil, de rencontre, à Romans sur les berges de l'Isère** ».
Elle garantit ce bien commun, projet vivant, comme un lieu d'expérimentation dans la cadre des transitions démocratique et écologique pour que ce soit tout sauf... un simple hébergement-restaurant.

Nous signataires, à titre individuel ou de structure (associations, entreprises, collectivités,…) nous engageons à respecter les valeurs suivantes :

* La **bienveillance**, la **confiance** et l'**honnêteté** entre les acteurs
* La volonté de conserver et valoriser la beauté de ce patrimoine en tant que **bien commun**
* La **convivialité** définie comme le caractère chaleureux des relations entre les personnes
* L'**écologie,** en développant des solutions durables et respectueuses de l'environnement et des humains
* L'**intelligence collective :** à plusieurs on est plus fort
* L'**intérêt collectif**, au-delà de l'intérêt personnel
* La **participation active** des membres à la co-construction du projet, pour que tout le monde puisse prendre part aux décisions
* L'**optimisme constructif** des acteurs
* L'**ouverture** aux autres pour tisser des liens
* La **transparence** dans les actes de la vie du projet
* Le **respect**

Nous gardons ce « code de conduite » dans tout ce que nous allons entreprendre, c'est très important pour nous !

Où lire ou relire le projet en détails ?
www.aubergedelisere.com
Où nous trouver, où nous joindre , où nous soutenir ?
contact@aubergedelisere.com
https://www.facebook.com/aubergedelisere